



COMMUNIQUE DE PRESSE - Bruxelles, le 23 Avril 2020

Mesures de régulation des marchés agricoles : pour être efficace, la Commission doit aller plus loin

Depuis le début de la crise, certains marchés agricoles, comme ceux du lait, des fleurs et des pommes de terre, sont soumis à la menace de plus en plus tangible d'une crise de surproduction. Sous la pression de différents Etats Membres et du Parlement Européen, la Commission s'est finalement décidée le 22 Avril d'activer certains outils de régulation de l'Organisation Commune des Marchés. Les mesures choisies sont l'aide au stockage privé et la possibilité pour les Organisations de Producteurs de s'entendre sur les volumes. Ces mesures sont nécessaires mais insuffisantes comme l'explique Benoit Biteau :

« Je me félicite que la Commission prenne des mesures qui permettent d'envisager une gestion collective européenne de la crise que traversent les marchés agricoles actuellement, même si les sommes mobilisées pour venir en aide aux agriculteurs restent floues. En revanche, la mise en place de stockage n'est pas adaptée à la gravité de la situation. En créant des stocks, nous ne faisons que repousser le problème à plus tard. La régulation coordonnée de la production reste le seul levier véritablement efficace pour gérer la crise. Dès maintenant, la Commission doit généraliser la réduction obligatoire des volumes de production, pour que les petits comme les gros producteurs se répartissent la charge de la réduction équitablement.

Au-delà des mesures immédiates, il faut reconnaître que cette crise n'est pas que conjoncturelle mais bien aussi structurelle. Le modèle productiviste est à bout de souffle et ce sont les producteurs qui payent les pots cassés. L'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres. Les politiques publiques de régulation sont nécessaires. Cela devrait nous amener à questionner les règles commerciales de l'OMC qui sont en vigueur au niveau international. Pour que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur métier, nous devons également saisir l'opportunité de la réforme de la PAC en cours pour réfléchir à une façon de partager équitablement les volumes de production. Je demande une nouvelle fois à la Présidente de la Commission européenne, Madame Ursula Von der Leyen, de prendre le temps et de proposer une nouvelle réforme de la PAC qui permette à l'Europe d'assurer la souveraineté alimentaire et de renforcer la résilience de notre approvisionnement dans un monde plus incertain que jamais. ».

Benoit Biteau, eurodéputé écologiste, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact Presse
Océane MARIEL
Assistante parlementaire locale de Benoit BITEAU
06.45.48.30.85

europeecologie.eu
 @euroecolos